

# CHRONIQUE ARCHEOLOGIQUE

## du Pays de Liège

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN } pour les personnes qui ne sont  
LE NUMÉRO : 0 FR. 25 } pas membres de l'Institut

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au  
Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liège.

## INVENTAIRE ARCHEOLOGIQUE

### DE L'ANCIEN PAYS DE LIÈGE.

XLVII. — PORTE EN CHÊNE SCULPTÉ

(Commencement du XVI<sup>e</sup> siècle)

Musée archéologique liégeois.

Du somptueux mobilier qui, au XVI<sup>e</sup> siècle, embellissait la demeure princière élevée à Liège par Erard de la Marck, et dont la magnificence enthousiasmait les étrangers, la petite porte en chêne sculpté, reproduite ci-contre, constitue, à notre connaissance, l'unique épave.

Sa hauteur est de 1 m. 88; sa largeur de 0 m. 90. Les montants et les traverses encadrent six panneaux, à fortes moulures, dont la partie intérieure a 0 m. 31 de hauteur sur 0 m. 23 de largeur.

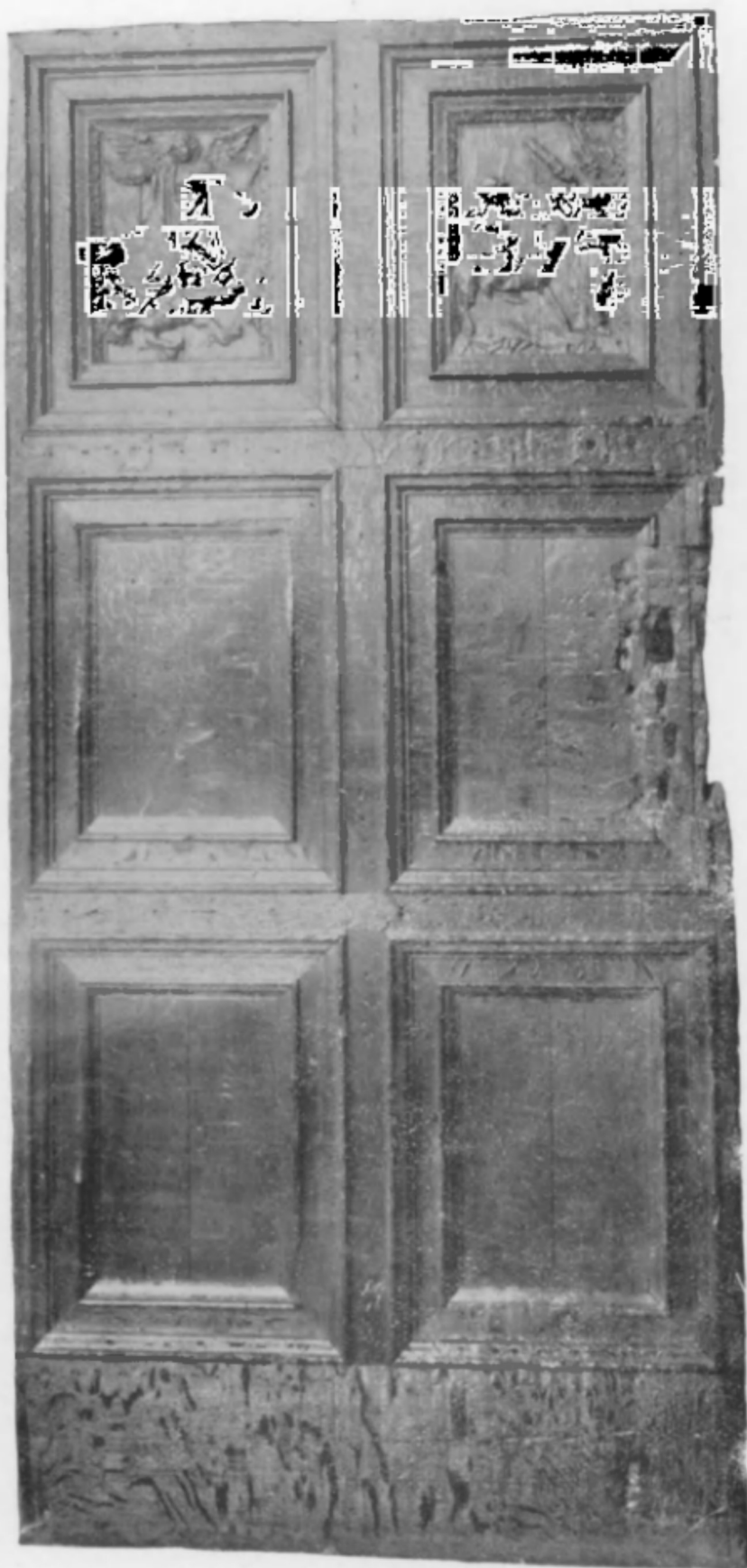
Dans chacun des deux panneaux supérieurs, s'étale une petite scène fort joliment traitée, et où le rôle principal est réservé à un ange: à la gauche du spectateur, se voit saint Michel pesant une âme (fig. A), et, de l'autre côté, l'ange arrêtant Balaam (fig. B).

Si le sujet de la seconde de ces scènes est emprunté à

l'Écriture sainte, celui de la première est une création

de l'art  
du moyen  
âge.

« Aucun  
texte évan-  
gélisque ne  
l'autorise »  
remarque  
M. Emile  
Mâle <sup>(1)</sup>,  
« mais elle  
est née  
d'une mé-  
taphore  
aussi vieil-  
le que l'hu-  
manité » :  
à savoir  
qu'au jour  
du juge-  
ment des  
morts, les  
vertus et  
les vices de  
chacun, ses  
bonnes et  
ses mau-  
vaises ac-  
tions se-  
raient pla-  
cés dans  
les deux  
plateaux  
d'une ba-



(1) EMILE MALE, *L'art religieux du XIII<sup>e</sup> siècle en France*, nou-

lance. « En penchant d'un côté, » comme dit saint Jean Chrysostome, « la balance entraînera l'irrévocable sentence ».

Cette métaphore — qu'avaient connue l'ancienne Egypte et l'Inde primitive — familière aux théologiens du moyen âge, fut mise en action par l'art de cette époque, et à saint Michel fut dévolu le principal rôle de la scène.

Dans le panneau que nous étudions, le sculpteur paraît avoir voulu associer au pesage de l'âme, par saint Michel, le triomphe de ce dernier sur Satan.

L'archange semble planer, les ailes éployées. De la main droite, que couvre un petit bouclier, il tient la tige d'une balance : dans le plateau de droite, se voit à mi-corps un petit personnage, sans doute agenouillé, les mains



FIG. A.  
Saint Michel pesant une âme.

jointes : l'âme dont le sort va se décider ; dans le plateau de gauche, pèse, pour autant que l'usure permette de préciser ces détails, un parchemin dont les extrémités se replient : la liste des actions vertueuses posées par le défunt (1).

velle (deuxième) édition, Paris, A. Collin, 1902, pp. 419-421, où l'on trouvera une très intéressante étude sur ce genre de représentation. Le livre tout entier — ainsi que celui qui lui fait suite : *L'Art religieux de la fin du moyen âge en France*, Paris, A. Collin, 1908, — est d'ailleurs l'ouvrage le plus admirable et le plus pénétrant qu'on ait écrit sur l'iconographie de ces époques.

(1) C'est du moins ainsi que nous croyons devoir interpréter la scène, bien qu'on imaginerait plutôt que le petit personnage en prières doive — comme cela se voit à Chartres — symboliser les bonnes actions, et le parchemin porter l'énumération des mauvaises ;

De ses griffes acérées, Satan s'efforce de tirer à lui le plateau qui supporte la petite âme confiante, et de fausser ainsi le résultat de l'épreuve.

Mais la sentence est prononcée, et l'archange, impassible et serein, appuie sur la gorge de son ennemi terrassé, la pointe de la hampe de l'oriflamme qu'il tient de la main gauche.

L'autre scène est empruntée aux versets 22-23 du chapitre



FIG. B.  
L'ange et Balaam.

XXII du livre des Nombres : la main gauche levée, la paume en avant, dans un geste impératif, tenant de la droite son épée tirée du fourreau, l'ange du Seigneur, comme le dit le texte sacré, se dresse devant Balaam pour lui barrer le passage.

Malgré les efforts du devin surpris, l'ânesse détourne la tête de l'apparition céleste, que ne voit point Balaam, et va prendre la fuite.

Le style de ces petites sculptures caractérise parfaitement l'époque de transition où elles furent exécutées : la manière de traiter les deux scènes, la façon de disposer la chevelure des personnages, de draper les plis de leurs vêtements, appartiennent encore à l'art du moyen âge ; tandis que d'autres détails : le style des bordures, la décoration du petit bouclier que porte saint Michel, la figure grimaçante

mais puisque le plateau où se trouve le parchemin, l'emporte, malgré les efforts de Satan réduit à l'impuissance, il faut bien croire que l'artiste a interverti les rôles ; peut-être s'est-il inspiré d'une scène traditionnelle sans plus saisir le sens des détails.

qui couvre la poitrine et le ventre de Satan, révèlent des influences nouvelles. Le mélange de ces deux tendances est précisément celui qui se marque dans l'édifice pour lequel fut sculptée notre petite porte.

Joseph BRASSINNE.

---

### A PROPOS DE LA DALLE FUNÉRAIRE DU CHEVALIER ANTOINE.

Notre modeste note, parue dans le dernier numéro de la *Chronique* (n° de septembre, pp. 93-96), nous a valu de M. C. le Paige, la très intéressante lettre que nous croyons devoir insérer ici in extenso :

Cointe, le 7 octobre 1910.

Monsieur et honoré Confrère,

J'ai lu avec intérêt votre description de la dalle funéraire d'Antonius miles.

Me permettez-vous cependant de vous signaler quelques erreurs légères dans la description du chevalier.

Ce que vous indiquez comme une cuirasse couvrant la poitrine et à laquelle seraient attachées des basques de fer, n'est autre chose que le *surcot*, en étoffe, serré à la taille par une cordelière et placé au dessus du haubert. Celui-ci a des manches terminées par des gantelets de mailles.

L'armure de plates ne s'est portée que beaucoup plus tard et les jupes de plates également. Le surcot descendait en dessous des genoux et était fendu par devant et par derrière.

Le casque n'a pas de visière baissée; il n'a pas de visière du tout. C'est le heaume en forme de pot (le *topfhelm* des Allemands) qui se plaçait au dessus de la coiffe de mailles et avait une ouverture pour la vue et un renforcement qui forme la croisée apparente.

Cette forme de l'armure date des dernières années du XII<sup>e</sup> siècle et va jusque vers la fin du XIII<sup>e</sup>. Vous pouvez la voir par exemple sur le sceau de Gui de Dampierre, à peu près identique à celle d'Antoine chevalier.

Recevez, je vous prie, Monsieur et cher Confrère, l'expression de mes sentiments très distingués.

C. le PAIGE.

On ne peut que remercier M. le Paige de l'obligeance qu'il a eue de nous fournir des indications précises sur le costume du chevalier Antoine.

L. R.

---